

À qui de droit,

Je suis une graduée du programme francophone offert par l'école Franco-Nord et l'école secondaire Duchess Park de Prince George. Je suis décernée d'un diplôme d'associé des arts en philosophie et je fais présentement un baccalauréat. Par la suite, je veux obtenir mon baccalauréat en enseignement ainsi que mon certificat DELF pour qu'un jour je puisse enseigner aux jeunes en français et en anglais. Je vous écris parce que j'ai récemment été informée des plans d'une école homogène à Franco-Nord. Je crois fortement que cette décision influencera négativement notre communauté en enlevant des opportunités aux élèves du CSF et en séparant encore d'avantage les francophones de Prince George. Par conséquent, cela entraînera des conséquences désastreuses pour les élèves ainsi que pour toute la communauté. J'espère que vous prendrez mon opinion en considération, étant donné que je suis consciente des défis de notre communauté francophone, ainsi que ceux de de Prince George. J'ai à cœur le succès de ma ville natale ainsi que celui des élèves des générations futures qu'ils étudient soit au francophone, en immersion ou au programme anglophone.

Je ne connais pas les bienfaits d'avoir l'école secondaire à Franco-Nord au lieu de Duchess Park. À ma connaissance, cette décision est basée sur la récente rencontre au sujet du section 23 de la *Charte des Droits et Libertés Canadienne*, qui a conclu que la province de la Colombie-Britannique ne respectait pas cet article complètement. L'article est comme suis :

23. (1) Les citoyens canadiens :

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province, ont, dans l'un ou l'autre cas, le droit d'y faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans cette langue.

En lien avec cet article, le CSF et la FPFGB comprennent que l'éducation des élèves francophones minoritaires de la Colombie-Britannique doit être améliorée. Durant cette réunion, la cour suprême a admis que "les enfants des titulaires de droits reconnus à l'art. 23 doivent bénéficier d'une expérience éducative réellement équivalente à celle de la majorité, et ce, peu importe la taille de l'école ou du programme en question" ce qui veut dire que l'expérience vécue à l'école des élèves francophones doit être équivalent aux élèves anglophones. Avoir accès à une éducation complète en français pour plusieurs communautés francophones minoritaires en Colombie-Britannique est primordial et nécessaire. Cette victoire du CSF et de la FPFGB est importante. Cependant, l'opinion de plusieurs communautés minoritaires est que l'accès à une éducation en français n'est pas aussi important que de construire des liens avec la communauté anglaise dans laquelle les jeunes vivent. Veuillez prendre note que je ne veux pas dire que le français est moins important que l'anglais, mais bien que construire des liens avec la communauté de la ville anglophone d'origine est essentiel afin que les jeunes se développent pleinement et ce, peu importe l'éducation reçue ou les langues parlées à la maison. Ce qui veut dire que même si une éducation française équivalente à la majorité anglaise est importante, accomplir ce but en séparant les élèves francophones serait terriblement injuste étant donné qu'ils résident tous dans des communautés où la langue anglaise est prédominante. Il est clair que le CSF pense que l'éducation francophone à Prince George n'est pas équivalente à celle que

les anglophones reçoivent. Afin d'élaborer sur cet aspect important, j'aimerais faire une distinction entre l'égalité et la justice.

Cette simple distinction entraîne souvent de la confusion entre experts et élèves. Afin de mieux expliquer, je vais utiliser une analogie expliquée par M. Cardin, un enseignant retraité de mathématique et de français, qui m'a souvent expliqué que les garçons et les filles devraient être traité de façon juste, mais pas égale. En effet, si on traitait les garçons et filles également, on devrait donner des tampons aux garçons et des urinoires aux filles. Par conséquent, ce qui est important est de respecter les différences et d'être juste. En interprétant la section 23 de la charte, je crois que le CSF et la FPFGB ont pris pour acquis qu'une éducation égale veut dire la même éducation que la majorité plutôt qu'une éducation juste comparativement à la majorité. Étant donné que Prince George est une communauté anglophone, la chose plus injuste que vous pourriez faire à un jeune adulte qui veut faire sa place en créant des liens d'amitié dans sa ville est de le séparer de cette communauté. Cela ne serait pas une éducation juste, encore moins égale. C'est pour cette raison que je crois que l'expérience d'anciens élèves et les opinions des membres de notre communauté doivent être considérées par le CSF avant d'aller de l'avant avec cette décision.

Afin de mieux expliquer mon point, il est important de noter que les élèves à Duchess Park reçoivent leur cours de base en français, mais ils peuvent choisir des cours optionnels tels que l'art dramatique et la menuiserie en anglais. Ils bénéficient donc de créer des relations et des expériences avec des membres de leur école hors de leur petit groupe francophone. De plus, le grand nombre d'élèves à DPSS permet aux élèves francophones d'avoir accès à des équipes

sportives et autres activités para scolaire variées qui seraient limités à l'école Franco-Nord si cette école devenait homogène.

Donc, les seuls désavantages d'avoir le programme francophone à DPSS sont que les élèves doivent suivre leur choix de cours en anglais et que les cours de mathématiques et de sciences de la 11e et 12ème année sont en anglais. Cependant, s'ils le veulent, ils peuvent les faire en français en ligne.

À mon avis, ces désavantages ne sont pas suffisamment importants pour justifier d'avoir une école homogène. Une des raisons qui fait que les élèves ne peuvent pas suivre les cours de mathématiques et de sciences en français à ces niveaux est les petites classes du programme francophone. En ce qui concerne l'école Franco-Nord et l'école Duchess Park, je sais que les ressources, opportunités et l'intégration qui m'ont été offerts ne serait pas disponible si j'avais étudié dans une petite école homogène. Les parents de la communauté sont au courant de cette réalité. D'ailleurs, j'ai été informée par plusieurs parents, que j'ai connu au fil des années soit en faisant du bénévolat à l'école ou encore en participant aux activités culturelles, que l'inquiétude générale est la perte d'opportunités académiques et sociales. Les inquiétudes des parents sont si grandes que plusieurs songent sérieusement à retirer leurs enfants du programme francophone. Avec des nombres déjà minimes, et la vraisemblance des classes encore plus petites suivant cette décision, comment peuvent ces étudiants espérer être enseignés en français avec une éducation juste comparativement à la majorité?

Je veux demander votre temps pour clarifier que même si l'école Franco-Nord ne pourrait pas offrir toutes les expériences d'une école secondaire, cela n'affecte pas la qualité et la quantité d'opportunités offertes aux élèves primaire. L'école Franco-Nord est un lieu d'apprentissage

amusant et engageant tout en offrant une qualité d'éducation avec des ressources variées et des enseignants motivés.

En 2014, j'ai gradué d'une classe de moins de 10 élèves. Au fil des années, l'école Franco-Nord a eu des défis hors de son contrôle. Cependant, l'enthousiasme de la communauté de parents et le désir des enseignants de partager et d'enseigner le français aux jeunes ont toujours existé. Je suis un mélange de la passion et de l'amour de la langue française. Aujourd'hui, l'école Franco-Nord offre encore plus à ses élèves qu'auparavant: un nouveau terrain de jeu financé par les élèves et leurs parents, un jardin entretenu par les élèves, une communauté LGBTQ2+ qui inclus tous les élèves, club d'échecs, une bibliothèque rénovée et plus encore. Les élèves qui graduent de l'école Franco-Nord aujourd'hui sont aussi passionnés et probablement plus connaissant que je l'étais, sûrement à cause du développement, des changements et de la richesse de leur école.

L'école Franco-Nord reflète la communauté francophone de Prince George. En ajoutant un programme secondaire, il faudrait que le CSF ajoute un autre édifice avec plus de classes, un gymnase et potentiellement un terrain extérieur plus grand. L'école Franco-Nord n'a pas présentement la capacité de supporter un programme homogène de maternelle à 12ème année. Une nouvelle école devrait être soit construite ou encore achetée. À mon avis, les coûts associés à ce projet seraient très élevés. Il serait plus avantageux si le CSF utilisait cet argent pour supporter et améliorer le programme francophone dans l'école où il est présentement. Je suis d'accord qu'un programme homogène sans anglais aurait pour conséquence d'améliorer la fluidité des jeunes francophones à l'oral. Cependant, ce que nous, les élèves minoritaires et amoureux de la langue française, priorisons, ce n'est pas la qualité de la langue que nous parlons,

mais bien la communauté que notre langue commune nous apporte. C'est également vrai pour notre autre langue, l'anglais. Ce qui m'amène à un autre point en faveur de l'école secondaire hétérogène de Duchess Park: le bilinguisme.

Tous les élèves du Canada devraient avoir l'opportunité d'apprendre dans la langue nationale de leur choix. Ceci est notre droit. Ce n'est pas le fait qu'il y a des petites communautés qui parlent seulement une langue minoritaire qui fait que le Canada est une nation aimée et respectée. C'est plutôt le fait que le Canada un pays bilingue où les citoyens parlent les deux langues nationales. En étant moi-même une personne bilingue, je crois fortement que de séparer d'avantage les francophones minoritaires de leur communautés anglophones aura des conséquences désastreuses sur le futur du français en Colombie-Britannique.

Ma responsabilité en tant que francophone n'est pas de me séparer de mon côté anglophone, mais bien de présenter ma bilinguisme comme étant un des plus beaux cadeaux donnés par mes parents, mes enseignants, camarades de classe ainsi que tous les francophones de souche avant moi qui ont dit "There will be two languages in Canada". Ma responsabilité est d'intéresser les anglophones à la langue française. Selon certains, le fait que je n'ai pas pu faire toute mon éducation en français seulement peut paraître comme étant un désavantage. Cependant, pour moi, le fait que j'ai pu faire mon éducation en deux langues est un avantage et un privilège. J'espère que la communauté francophone n'enlèvera pas cette chance pour les générations futures.

Je vous supplie de considérer les voix des membres de ces petites communautés. Vous pourriez croire que les gens sont en accord avec votre décision car vous n'avez peut-être pas reçu plusieurs commentaires contre la décision. La réalité est que les francophones de ces

communautés minoritaires sont très passionnés par ce sujet et ont à cœur le futur de leurs écoles francophones, mais leurs voix sont souvent ignorées même s'ils parlent tous à la fois d'une voix unie, car leurs nombres sont peu.

Je vous remercie pour votre temps et pour avoir pris mon opinion en considération en tant que membre d'une communauté francophone minoritaire, une Franco-Colombienne et une future ambassadrice de la langue française. En espérant que vous me donnerez l'opportunité de passer le flambeau du bilinguisme à mes enfants.

Isabelle Côté

Bibliographie

Lessard, Mélissa. "Éducation en Français: Gain historique pour les Franco-Colombiens"

CDEACF. 19 Jun. 2020. Accessed 20 Jan. 2021.

To whom it may concern,

I am a former graduate of the francophone program offered by École Franco-Nord and École Duchess Park Secondary School in Prince George. I have completed my Associate of Arts in Philosophy and am presently working on my Bachelor of Arts. I will then focus on obtaining a Bachelor of Education as well as my DELF certificate so that I may one day teach youth in French and English. I am writing to you because I have recently been informed that there are plans to discontinue the francophone program at École Duchess Park Secondary School and offer it at École Franco-Nord instead. I believe that this decision will negatively influence the community by taking opportunities away from francophone students and further segregating the French community in Prince George, ultimately failing to benefit the francophone students in Prince George, and the community itself. As such, I hope you will fairly consider my opinion, as I am knowledgeable of the francophone community, as well as the Prince George community as a whole, and I am invested in the success of my hometown as well as the success of future generations of students, be they francophone, immersion or English students.

I am personally unaware of the benefits of moving the francophone program from Duchess Park Secondary School to École Franco-Nord. As far as I know, this decision is based on the recent meeting regarding Section 23 in *The Canadian Charter of Freedom and Rights* which concluded that the province of British Columbia was not upholding this article to its fullest extent. The article itself states:

23. (1) Citizens of Canada

(a) whose first language learned and still understood is that of the English or French linguistic minority population of the province in which they reside, or

(b) who have received their primary school instruction in Canada in English or French and reside in a province where the language in which they received that instruction is the language of the English or French linguistic minority population of the province,

have the right to have their children receive primary and secondary school instruction in that language in that province.

The issues which have been taken up by the CSF and the FPFCEB, in relation to this article, seem to relate to the proper provision of education for minority speakers of French in British Columbia. During the meeting, the supreme court admitted that “les enfants des titulaires de droits reconnus à l’art. 23 doivent bénéficier d’une expérience éducative réellement équivalente à celle de la majorité, et ce, peu importe la taille de l’école ou du programme en question” meaning, an educational experience realistically equivalent to that of English speakers, must be provided. Access to a full education in French for some minority French communities in British Columbia is long overdue, and this is an amazing achievement by the CSF and the FPFCEB. However, the lived experience of students in many communities where French is the minority language, is that access to a French education is important, but not nearly as important as building connections within their larger community which is primarily English. Take note that I am not claiming that French is less important than English, but I am making the claim that to build connections within a community is essential to excelling within that community, no matter your education or your languages. This means that although an equal education to that of the English majority is important, accomplishing this goal would be unfair to francophone students in many French minority communities which reside within larger English communities even if the CSF sees our current

francophone education in Prince George as lesser. To elaborate on this important point, I would like to make a distinction between having equal opportunity and fair opportunity. This is an elementary distinction but one which is often muddled by experts and students such as I. To use an analogy provided to me by one of my fondest educators—Mr. Cardin taught me French, Math (in French), and how to become friends with adults you admire—girls and boys need to be treated fairly, but not equally. This is because, as his example goes, if boys and girls were treated equally, we should provide men with tampons and girls with urinals. What is important then is treatment which acknowledges differences and provides fair treatment. When interpreting section 23, I believe the CSF and the FPFBC have taken the term equal education to mean the same education as the majority, rather than a fair education compared with the majority. Given that Prince George is an English community, the most unfair thing you could do to a young adult attempting to build friendships and connections within their larger community, is segregate them from that community. This would not be a fair education, even if it is an equal education. Which is why I think it is important that the lived experiences and knowledge of our community be considered by the CSF before moving forward with their decision.

To further my point, consider that while francophone students at DPSS attend their core classes in French, and miss out on using their French in settings such as drama class and woodworks class, they nonetheless greatly benefit from building relationships and experiences with members of their community outside of the small French community. Not only this, but the large number of students at DPSS provides students with access to various clubs, sports teams, and other groups or events which will be sorely limited at a *École Franco-Nord* if it is to become the school for both primary and secondary francophone education. So, the only shortcoming of having the secondary francophone program at DPSS is that students are unable to take electives in French,

and in their 11th and 12th year, their studies in math and science are taught in English, albeit they can take these courses in French online. However, this drawback is not a consequence of having no French secondary school in Prince George. Factors which impact the opportunity for francophone students to learn their sciences and math in French at grades 11 and 12 are generally related to the small sizes of francophone students in grades 11 and 12. As of École Duchess Park Secondary School, DPSS, and École Franco-Nord, I know that the resources, opportunities, and integration offered to me by DPSS will not be available from École Franco-Nord. I believe that parents are well aware of this truth, and I am informed by parents from the community, whom I have met through community events as well as volunteering at École Franco-Nord, that their concern over the lost opportunities for their children is strongly encouraging them to pull their students from the francophone program. At this point, I would like to say something about École Franco-Nord, because I want to clarify that the lack of opportunities which École Franco-Nord could offer to highschool students is in no way related to the quality and quantity of opportunities offered to its elementary students.

École Franco-Nord excels in giving its students access to a fun, engaging, and quality education with abundant resources, magnificent educators and supports.

I graduated in a class of less than ten students in 2014, when École Franco-Nord was struggling to be the magnificent establishment that it is today, for various reasons outside of the control of a community of parents and teachers fervently desirous to share and teach French to their children and students. I am a culmination of the passion and love for French and learning that this school offered to me before it had all it has now: a new playground fund-raised by the students, a garden cared for by the students, an LGBTQ2+ community for all students, a chess club, a renovated library, and much more. The students who graduate from École Franco-Nord today are

just as impassioned and loving, and even more knowledgeable than me, thanks to all the growth their school has undergone since I graduated.

However, the francophone community in Prince George is moderate if I'm being gracious and minor if I'm being honest, and École Franco-Nord reflects this. A large increase in the amount of attending students, such as would come by adding a secondary program, would require a larger building, with more classrooms, a bigger gymnasium, potentially even a larger outdoor field. École Franco-Nord currently lacks the capacity to effectively educate and support all the students who continue their francophone education after elementary school. As such, new buildings would need to be made or acquired, and the cost of such an endeavour would, in my opinion, be more beneficial if spent supporting the francophone programs and institutions as they are. Yes, a full francophone program provided in an environment without English speakers would undoubtedly result in more frequent French speaking among students ultimately leading to a greater fluency among students in speaking French. However, what instills in all us minority French speakers, the love of this language, is not the quality of the French we speak, but the community that our common language brings us. This is **equally** true of our other language, English. This brings me to another point which I would like to make in favour of maintaining the secondary francophone and immersion programs at DPSS, bilingualism.

All the students in Canada should have the opportunity to learn whichever of our national languages they like. This is our right. Yet, Canada is not beloved as a nation because it is full of pocket communities which speak a minority language flawlessly. Canada is beloved because it is thought of, and should continue to be, bilingual. As a bilingual person, I believe that further segregation of French minority communities from their English majority community will only hasten the death of our French-Canadian language in Canada. My responsibility as a French

speaker is not to divide my French self from my English self, but to present it to the world as one of the most beautiful gifts given to me by my parents, teachers, peers, and all those stubborn French speakers before me who said, “Il y aura deux langues au Canada”. My responsibility is to interest English speakers in the French language and share it with them. Whether or not I was able to do all of my education in French may seem like a loss to some, but the fact that I was able to do my education in two languages is to me, an undoubtable win, and privilege that I hope the French community at large will not take away from future generations.

Please, do not fail to consider the voices of the members of these small communities. We may seem to be in accordance with your decision because there are so few of us urging you to forgo it, but the fact of the matter is that what few of us there are who speak French in the small communities in BC, are trying to speak to you about a matter which is dearly important to us.

I thank you for your time, and your diligent consideration of my experience as a member of a minority French community, a Franco-Colombienne, and a future torch bearer of the French language. May you provide me with the opportunity to one day pass this torch of bilingualism to my children.

Isabelle Côté

Works Cited

Lessard, Mélissa. "Éducation en Français: Gain historique pour les Franco-Colombiens" CDEACF. 19 Jun. 2020. Accessed 20 Jan. 2021.